



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC
Tél./Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com
**Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN – 11 rue de l'avenir- La Natonnière-17310-
SAINT-PIERRE d'OLERON** Portable : 06.42.34.51.67 – Courriel : cf.pascal.ip@gmail.com

COMITE CHARENTE-MARITIME
LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

**ANIMATIONS DEPARTEMENTALES
POUSSINS-ES / BENJAMINS-ES
SAISON 2018-2019**

Pour cette saison 2018-2019, la nouvelle formule des animations retenue par les enseignants et la Commission sportive du Comité de judo de Charente-Maritime s'appuie sur la participation sportive des enfants aux animations départementales dans un temps défini, mais également de la participation coopérative de tous les acteurs du judo départemental dans le respect du code moral de notre discipline.

DEROULEMENT des ANIMATIONS

- Les animations 1 et 2 se dérouleront au
Dojo Départemental Guy THOMAS
Avenue Torrelavega à ROCHEFORT
- **Pendant l'animation tous les clubs seront représentés sur le tatami par un enseignant ou un membre licencié de l'association et en judogi qui se feront connaître auprès du délégué fédéral.**
- Le corps arbitral et les enseignants effectueront l'arbitrage en coopération en judogi.
- **Inscriptions par extranet et pesée avec passeport** certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo fourni lors de la 1^{ère} prise de licence. **(voir les horaires)**
- **Echauffement collectif**
- Les enfants participeront à 4 ateliers animés par les enseignants et non notés (10 minutes par atelier) et ensuite effectueront le test d'efficacité par poule de 4 (ancienne formule).
- Tirage des poules pendant les ateliers.
- Un(e) athlète ou ancien(ne) athlète sera sollicité(e) afin d'animer un atelier sur chacune des journées.
- Tous les enfants seront récompensés à l'issue de la fin de leur poule et à la table à laquelle ils auront combattus, il n'y aura pas de podium.
- **Durée de l'animation : 2 h 00**

CONDITION de PARTICIPATION pour l'ANIMATION n°1 du SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

- Activité mixte ouverte aux BENJAMINS-ES (2007-2008) : à partir de la **ceinture jaune** et POUSSINS (2009-2010) : à partir de la **ceinture blanche-jaune**

CONDITION de PARTICIPATION pour l'ANIMATION n°2 du SAMEDI 4 2019

- Activité mixte ouverte aux BENJAMINS-ES (2007-2008) : à partir de la **ceinture blanche** et POUSSINS (2009-2010) : à partir de la **ceinture blanche**

2- EPREUVE D'EFFICACITE / RANDORIS EDUCATIFS

Randori éducatifs de 1'30 chacun. Les organisateurs constitueront des groupes morphologiques afin d'éviter les trop grands écarts de poids.

Le randori débute à distance (saisies non installées). L'arbitre veillera à l'installation systématique d'une saisie fondamentale à deux mains pour les deux participants. Après cette saisie, les attaques « à une main » (ippon seoi nage, koshi guruma...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de uke (matte immédiat dans les cas inverses). Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier uke).

Intervention de l'arbitre : L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récurrence).

En cas d'égalité une décision de valeur de 3 points sera donnée valorisant le combattant le plus offensif. En fin de randori, le vainqueur désigné.

NOTATION: Chaque judoka dispute au moins trois randoris au cours desquels il s'appliquera à marquer

- Le maximum de points (**maximum par randori : 20 points**). Attribution de 20 points minimum de participation et de 20 points maximum (pas de 0 diffamant).

RECOMPENSES INDIVIDUELLES : Les récompenses (médailles ou articles partenaires) seront identiques pour tous les participants et seront remises à la fin de chaque poule à la table concernée. Il n'y aura pas de podium.

DATES et HORAIRES

ANIMATIONS 1

Samedi 24 novembre 2018 : PESEE : Benjamins(es) 2007-2008 : 9 H 00 à 9 H 30

PESEE : Poussins(es) 2009-2010 : 14 h 00 à 14 h 30

ANIMATIONS 2

Samedi 4 mai 2019 : PESEE : Benjamins(es) 2007-2008 : 9 H 00 à 9 H 30

PESEE : Poussins(es) 2009-2010 : 14 h 00 à 14 h 30

Pour la commission sportive
Pascal PIVERT-IRIGOYEN
CTF Charente-Maritime

